ASOR - Schiltigheim - Escrime

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2021/2022

ESCRIMEUR

NOM : ..... Prénom : ..... Sexe: .....

NOM d'usage (si différent du nom) : .....

Adresse : ..... CP + Ville : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : ..... Pays de naissance : .....

Téléphone fixe : ..... Courriel : .....@.....

Téléphone portable : ..... Compétiteur : oui non Latéralité : droitier gaucher

Profession (facultatif) : .....

RESPONSABLE CIVIL (si l'escrimeur est mineur)

NOM : ..... Prénom : ..... Sexe: .....

NOM d'usage (si différent du nom) : .....

Adresse : ..... CP + Ville : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : ..... Pays de naissance : .....

Téléphone fixe : ..... Courriel: .....@.....

Téléphone portable : ..... Profession (facultatif) : .....

Décharge en cas d'accident

Je soussigné(e) .....

autorise l'ASOR Schiltigheim Escrime à prendre toutes les mesures d'urgence me concernant / concernant mon enfant en cas d'accident nécessitant une hospitalisation. De plus, j'autorise l'hôpital, en cas de nécessité, à pratiquer une intervention avec anesthésie générale. La présente décharge doit comporter la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Mention manuscrite .....

Autorisation de diffusion de l'image et de la voix

Je soussigné(e) .....

- ☐ autorise le club à me photographier et m'enregistrer pour affichage interne et sites Internet,
- ☐ n'autorise pas le club à me photographier et m'enregistrer pour affichage interne et sites Internet.

Autorisation parentale de diffusion de l'image et de la voix

Je soussigné(e) .....

- ☐ autorise le club à photographier et enregistrer mon enfant pour affichage interne et sites Internet,
- ☐ n'autorise pas le club à photographier et enregistrer mon enfant pour affichage interne et sites Internet.

Autorisation parentale de sortie de la salle d'armes

Je soussigné(e) .....

- ☐ autorise mon enfant à quitter seul la salle d'armes,
- ☐ n'autorise pas mon enfant à quitter seul la salle d'armes.

LES FRAIS A REGLER POUR L'INSCRIPTION (par escrimeur) se composent :

A. de la cotisation qui dépend de la catégorie choisie (cotisation du club, licence FFE, assurance de base). Vous avez la possibilité de régler :

- en 1 fois : chèque encaissé au 1er octobre,
- en 2 fois : chèques encaissés au 1er octobre et 1er février,
- en 5 fois : chèques encaissés au 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre, 1er janvier et 1er février.

Veuillez choisir la formule de règlement de la cotisation :

Catégorie	Cotisation à régler	Règlement en **1** fois	Règlement en **2** fois	Règlement en **5** fois
Enfant de moins de 7 ans	**180 €**	**180 €** chèque ou espèces	2 chèques de **90 €**	5 chèques de **36 €**
Jeune ou adulte	**290 €**	**290 €** chèque ou espèces	2 chèques de **145 €**	5 chèques de **58 €**
2ème pratiquant d'un même foyer	**250 €**	**250 €** chèque ou espèces	2 chèques de **125 €**	5 chèques de **50 €**
3ème pratiquant d'un même foyer	**210 €**	**210 €** chèque ou espèces	2 chèques de **105 €**	5 chèques de **42 €**

B. des frais éventuels d'équipements de l'escrimeur : tenue + matériels

A la suite de l'épisode épidémique de Covid-19 que nous venons de subir et afin de minimiser les contraintes sanitaires liées à la désinfection des différents matériels pouvant être mis à la disposition des tireurs, il est souhaitable que l'escrimeur acquière son propre équipement. L'arme, qui peut être facilement désinfectée, pourra être prêtée par le club à chaque séance.

- **location de matériels et d'équipements individuels**

Dans la mesure du possible, nous proposons pour la saison une location de matériels, appartenant au club, dont vous aurez l'entière responsabilité d'entretien :

Débutant en escrime	location gratuite	☐	Masque	**20 €**	☐	Sous-cuirasse	**10 €**	☐
Bénéficiaire d'une prise en charge par la Mairie	location gratuite	☐	Veste	**20 €**	☐	Gant	**5 €**	☐
Epée	**0 €**	☐	Pantalon	**15 €**	☐	Fil de corps	**0 €**	☐
			Bustier	**5 €**	☐			

Les frais de location seront encaissés en une fois au 1er octobre.

A noter que le fils de corps et l'épée peuvent être prêtés gracieusement par le club à chaque séance.

Dès lors que vous louez du matériel (même gratuitement, par ex : débutant, ou épée, fil), le contrat de location doit également être rempli, signé et rendu avec le présent bulletin accompagné d'un chèque de caution de 300€ (non encaissé).

A noter que l'escrimeur s'engage à prendre à ses frais la réparation pour toute lame prêtée par le club qui serait cassée lors de l'entrainement (forfait de 40€ par lame brisée), comme stipulé dans le règlement intérieur.

Le présent bulletin est à rendre pour toute inscription avec :

1. **Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escrime valable pour la saison 2021/2022 ou le questionnaire de santé Cerfa n° 15699*01 accompagné d'une attestation indiquant que vous avez répondu non à chaque rubrique du formulaire[1]**
2. **Une photo d'identité de l'escrimeur avec nom et prénom indiqués au dos.**
3. **Le règlement (en 1 ou plusieurs fois) de la cotisation selon la formule choisie**
4. **Le règlement (en 1 fois) des frais éventuels de location d'équipements**
5. **Un chèque de caution de 300 € non encaissé (en cas de location, même gratuite)**
6. **Le contrat de location rempli et signé (en cas de location, même gratuite)**
7. **Un exemplaire rempli et signé du règlement interne à la salle d'armes.**

Pour rendre possible la pratique de l'escrime, le certificat médical, les frais d'inscription, les frais de location et la caution sont **obligatoires** et doivent **impérativement** être fournis avant la fin du mois de septembre.

[1]Pour les majeurs : le certificat médical est obligatoire et doit être renouvelé tous les 3 ans. Les années ou le certificat médical n'est pas obligatoire, il faut également fournir le questionnaire de santé Cerfa.

Pour les mineurs : le certificat médical n'est plus obligatoire (mais conseillé). Il faudra tout de même remplir le questionnaire de santé et joindre une attestation sur l'honneur si vous ne fournissez pas de certificat médical.

Les différents chèques sont à libeller à l'ordre d'ASOR Escrime

Les soussignés déclarent avoir pris connaissance du règlement interne à la salle d'armes.

Fait à ....., le .....

Signature de l'escrimeur

Signature du responsable civil (si l'escrimeur est mineur)

ASOR - Schiltigheim - Escrime

COUPON DE PARRAINAGE SAISON 2021/2022

Une nouveauté cette saison : le parrainage ! Faites partager à vos connaissances votre passion pour l'escrime !

Si un nouvel escrimeur souhaite s'inscrire au club sur vos recommandations, transmettez-lui ce coupon et nous vous ferons une remise de **20 €** sur votre cotisation de cette saison.

NOUVEL ESCRIMEUR « FILLEUL »	ESCRIMEUR « PARRAIN »
NOM :	NOM : .....
Prénom :	Prénom : .....